



### PRÉSENTATION

- ◇ Hydrofuge en poudre pour mortiers et bétons.
- ◇ Rapport d'essai du Laboratoire central Barcelone N° 153.393.
- ◇ SEPRALITE est un hydrofuge pour bétons et mortiers, plus spécialement destiné aux mortiers d'enduisage et de revêtement.

### DONNÉES TECHNIQUES

Aspect	Poudre très fine
Couleur	Gris beige
Densité apparente	1,200 - 1,600 g/cm <sup>3</sup>
Teneur en ions chlorures	< 0,1%
Granulométrie	Inférieure à 300 microns

### CARACTÈRES GÉNÉRAUX

- ◇ Diminue considérablement la capillarité des ciments;
- ◇ Confère aux mortiers et bétons une excellente étanchéité contre les remontées capillaires et contre l'eau sous pression;
- ◇ Évite ou limite la formation d'efflorescences et de salpêtre;
- ◇ Améliore la plasticité des mortiers et bétons.
- ◇ Diminue le retrait par réduction de l'eau de gâchage.

#### DOMAINES D'APPLICATION

- ◇ Enduits d'étanchéité en cuvelage et enduisage (se conformer aux

prescriptions du DTU 14.1)

- ◇ Mortiers de ciment ou bâtards pour ravalements exposés aux pluies battantes, pour pose et jointoiement de maçonnerie;
- ◇ Chapes d'arase de fondation;
- ◇ Bétons de fondation au dessous de la nappe phréatique;
- ◇ Bétons enterrés;
- ◇ Bétons pour réservoirs et bassins: l'imperméabilisation s'obtient en appliquant en plusieurs passes un enduit de mortier avec SEPRALITE de 2 à 3 cm d'épaisseurs sur un béton repiqué.

Le dosage sera de 1 volume de ciment pour 2 volumes de sable et la couche de finition sera talochée et non lissée pour éviter le faïençage.

#### MODE D'EMPLOI

- ◇ Mélanger dans le ciment à sec et confectionner le mortier à l'aide de 150 kg de sable (environ 100 litres) par sac de ciment.

#### PRÉCAUTIONS

- ◇ Manipulation non dangereuse.
- ◇ En cas de contact avec la peau, un simple lavage suffit.

*PRODUIT DESTINÉ À UN USAGE PROFESSIONNEL*

#### CONDITIONNEMENT

- ◇ Le SEPRALITE est livré dans des doses de 1 kg et Cartons de 10 doses.

#### STOCKAGE

- ◇ SEPRALITE doit être stocké à l'abri de l'humidité.

#### CONSERVATION

- ◇ SEPRALITE se conserve dans son emballage d'origine pendant deux ans.

#### DOSAGE

- ◇ 2 % du poids de ciment, soit 1kg pour 50 kg de ciment.